

Financement des programmes établis

déficit systématique pour la première fois depuis les années 30. Cela ne s'était jamais produit sous les gouvernements néo-démocrates de Douglas, de Lyon et de Blakeney. Pour la première fois, notre province accuse un déficit énorme de plus de 500 millions de dollars. Le budget qui sera probablement présenté en mars fera état d'un autre déficit énorme dont les frais seront assumés par les citoyens ordinaires au moyen d'augmentations du prix des services publics, des taxes de vente et des frais de scolarité. La même chose se passe dans d'autres provinces. L'université de la Colombie-Britannique a augmenté ses frais de scolarité et, un peu partout dans le pays, d'autres universités ont fait la même chose.

Les universités ont aussi refusé d'accepter un grand nombre de gens qui voulaient poursuivre leurs études.

[Français]

Dans la province de Québec, dans la ville de Montréal, le nombre d'étudiants, monsieur le Président, qui sont inscrits s'élève maintenant à 30,000 et il existait 56,000 étudiants qui ont fait une demande pour fréquenter les institutions postsecondaires à Montréal. Il y en a seulement 30,000 qui sont inscrits, mais il y en avait 56,000 qui avaient fait une demande.

C'est exactement la même chose dans la province d'Ontario. A York University, il y avait environ 1,400 étudiants qui avaient fait une demande et à qui était nié le droit de fréquenter l'institution. La même chose s'est produite à Humber College. Il y a maintenant 5,000 étudiants inscrits à Humber College, mais il y avait environ 24,000 étudiants qui ont fait une demande pour fréquenter ce collège en Ontario.

Et c'est exactement la même chose au Manitoba. Le nombre d'étudiants inscrits à l'université, en 1983, a augmenté de 8.3 p. 100. En Alberta, au sein des institutions techniques de Calgary, d'Edmonton, il existe maintenant environ 10,000 ou 11,000 étudiants qui y sont inscrits; il y avait environ deux fois ce nombre, savoir environ 20,000 étudiants, qui ont fait une demande en vue de fréquenter les institutions d'enseignement.

[Traduction]

Quand on jette un coup d'œil à la répartition des inscriptions au cours des dernières années, on constate que les plus durement touchés seront sans doute des femmes, car ce sont elles qui ont le plus contribué, dans une proportion de 95 p. 100, en réalité, à faire augmenter le nombre des inscriptions dans les universités canadiennes au cours des années 70. C'est une tendance extrêmement positive qui doit se continuer si nous voulons que se maintienne l'égalité d'accès à l'éducation. Cependant, les réductions vont surtout toucher les derniers inscrits. Et naturellement, ce seront des femmes, surtout celles qui viennent de familles pauvres, de familles autochtones et autres, qui ne pourront se permettre de fréquenter l'université.

Bref, voilà quelques-uns des résultats d'un programme conçu pour limiter les dépenses à 6 et 5 p. 100 sans tenir compte de la capacité de payer ou des conditions d'admissibilité. Essentiellement, les plus touchés seront les pauvres et ceux qui n'ont pas de grands moyens pour fréquenter l'université.

Pour terminer, je dirai que le plus important est de s'assurer que nous formons nos jeunes en leur offrant l'occasion d'aller à l'université, de fréquenter des écoles techniques et des établissements de haut savoir. Comme je l'ai dit, d'après moi, la société de demain ne dépendra pas tellement du travail ou du

capital mais surtout du niveau de nos connaissances. Ce sera un facteur fondamental dans les années à venir.

Enfin, j'invite le gouvernement à retirer sa mesure et à supprimer les restrictions. Sans le plafonnement à 6 et 5 p. 100, la hausse des sommes versées aux établissements postsecondaires serait d'à peu près 11 p. 100. Elle sera maintenant limitée à 6 et 5 p. 100. Puisque vous venez du Nouveau-Brunswick, monsieur le Président, vous vous rendez compte j'en suis certain de l'injustice flagrante dont seront victimes les simples citoyens de votre province, de la mienne et en fait de toutes les provinces canadiennes.

• (1610)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. le vice-président: En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Fundy-Royal (M. Corbett)—La construction navale—a) Le chômage. b) La présentation d'un projet de loi; le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn)—Le Revenu national—Le film traitant de l'utilisation de l'ordinateur par le Ministère— a) La participation du sous-ministre à une émission de télévision. b) L'attitude du Ministère envers les contribuables; le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes)—Les Jeux olympiques—a) Le financement des Olympiques d'hiver de Calgary. b) Le texte de la proposition faite en décembre—La position du gouvernement.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1977 SUR LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que le projet de loi C-12, tendant à modifier la loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, l'Université de Colombie-Britannique est dans ma circonscription. C'est un peu par accident, car elle a été fondée en fait, en 1916, dans la circonscription du député de Vancouver-Centre (M^{lle} Carney). Elle a débuté avec 200 étudiants. Aujourd'hui implantée à Point Grey, elle constitue, avec ses 25,000 étudiants et les 7,000 personnes qu'elle emploie un élément majeur de la vie de ma circonscription, de Vancouver-Centre, de Vancouver-Sud, de Capilano et des 11 circonscriptions de la